



Pour diffusion immédiate
3 décembre 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PR/CP(2008)155

**RÉUNION DE LA COMMISSION OTAN-UKRAINE
AU NIVEAU DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
TENUE AU SIÈGE DE L'OTAN
LE 3 DÉCEMBRE 2008**

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

**AIM DOC LIBRARY
EN PRET - ON LOAN
ROOM 1-125 EXT 4500**

Les ministres des Affaires étrangères des pays de la Commission OTAN-Ukraine (COU) se sont réunis aujourd'hui, à Bruxelles, pour débattre des relations entre l'OTAN et l'Ukraine et de la collaboration intensive dans le contexte des décisions prises au sommet de Bucarest au sujet des aspirations euro-atlantiques de l'Ukraine.

Réaffirmant l'importance de la relation OTAN-Ukraine, ils ont passé en revue l'évolution de leurs relations depuis le sommet de Bucarest. Ils ont noté avec satisfaction que le dialogue politique entre l'OTAN et l'Ukraine s'est encore approfondi et qu'un nombre croissant de contacts de haut niveau ont eu lieu durant cette période de collaboration intensive, notamment la visite fructueuse que le Conseil de l'Atlantique Nord a effectuée en Ukraine, en juin 2008, et les consultations de haut niveau que les ministres de la Défense des pays de l'OTAN et de l'Ukraine ont tenues, en novembre 2008, à Tallinn. Ils ont rappelé que la relation bien structurée que l'OTAN et l'Ukraine ont entretenue au cours des onze années écoulées dans le cadre de leur partenariat spécifique, et qui a été bénéfique aux deux parties, a contribué à la sécurité régionale et euro-atlantique, et qu'elle continuera d'y contribuer.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont informé leur collègue ukrainien des décisions que le Conseil de l'Atlantique Nord a prises à sa réunion des 2 et 3 décembre 2008 à propos de l'Ukraine et de la Géorgie. À cette réunion, ils ont réaffirmé tous les éléments des décisions que les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont prises à Bucarest concernant l'Ukraine et la Géorgie. Ils ont noté que l'Ukraine a accompli des progrès, mais qu'il lui reste beaucoup à faire. C'est pourquoi ils ont décidé d'apporter à l'Ukraine une aide supplémentaire pour la mise en œuvre des réformes nécessaires sur la voie de l'adhésion à l'OTAN.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN sont également convenus d'optimiser, par un processus fondé sur les résultats, les avis, l'aide et le soutien que l'OTAN fournit aux efforts de réforme de l'Ukraine dans le cadre de la Commission OTAN-Ukraine, qui a un rôle central à jouer dans la supervision du processus engagé au sommet de Bucarest. Dans ce contexte, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont décidé, avec leurs partenaires ukrainiens, d'amender la Charte de partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine afin qu'elle reflète ce rôle central de la COU. Ils ont aussi décidé de renforcer le Centre d'information et de documentation de l'OTAN et le Bureau de liaison de l'OTAN, à Kiev. Enfin, sans préjuger des autres décisions qui devront être prises à propos du MAP, ils sont aussi convenus qu'un programme national annuel sera établi dans le cadre de la Commission OTAN-Ukraine afin d'aider l'Ukraine à progresser dans ses réformes, programme qui sera examiné chaque année par les Alliés.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance ont rappelé leur conviction que la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine sont des facteurs clés s'agissant de garantir la stabilité en Europe.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont fait le point sur les défis à relever, ils se sont réjouis des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action et du dialogue intensifié OTAN-Ukraine, et ils ont souligné que l'Ukraine devait poursuivre la mise en œuvre des réformes sur le plan de la démocratie, dans les domaines politique et économique, et dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Ils ont en particulier insisté pour que l'Ukraine consolide encore ses institutions démocratiques, et ils ont mis

l'accent sur l'importance de l'indépendance de l'appareil judiciaire. Les Alliés ont souligné qu'un nouveau renforcement du dialogue politique et de la coopération pratique entre l'Ukraine et l'Alliance contribuera à faire progresser la transformation démocratique et les objectifs de réforme de l'Ukraine, et aidera celle-ci à remplir ses obligations internationales. Les Alliés ont appelé les dirigeants politiques de l'Ukraine à régler leurs différends d'une façon qui garantisse la stabilité du pays.

Le ministre ukrainien des Affaires étrangères, M. Ohryzko, a pris note des décisions arrêtées par les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN et il s'est réjoui à la perspective de leur mise en œuvre. Rappelant les décisions prises à la réunion de la COU à l'occasion du sommet de Bucarest, il a insisté sur le fait qu'en 2008, le dialogue politique et la coopération pratique entre l'Ukraine et l'OTAN se sont considérablement approfondis et élargis. La coopération OTAN-Ukraine s'est développée de manière active et dynamique, elle s'est ouverte à des domaines d'intérêt mutuel plus vastes, et elle s'est intensifiée et élargie. Les questions qui restent à régler dans le contexte de la mise en œuvre du MAP de l'Ukraine ont été traitées comme il convient.

Le ministre ukrainien des Affaires étrangères a réaffirmé que la stratégie d'intégration euro-atlantique de l'Ukraine a pour objectif l'adhésion pleine et entière à l'Alliance. Il a confirmé de nouveau la détermination de l'Ukraine à mener à bien les réformes utiles et à intensifier une coopération bénéfique aux uns et aux autres en garantissant la paix et la stabilité régionales, y compris par le soutien à des missions et à des opérations dirigées par l'OTAN. M. Ohryzko a rappelé en outre les progrès accomplis dans la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, la mise en œuvre par l'Ukraine du plan annuel des cibles à atteindre (ATP) en 2008, et l'élaboration du projet d'ATP pour 2009, la mise en œuvre ininterrompue et réussie des programmes de reconversion du personnel militaire dégagé des cadres, la formation professionnelle des civils employés dans les institutions de sécurité, ainsi que les efforts redoublés d'information du public ukrainien qui ont eu des effets positifs sur l'opinion publique.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN sont convenus de la nécessité, pour l'Ukraine, de soutenir les plans de réforme en y consacrant les ressources appropriées, d'améliorer le système de coordination et de coopération avec l'OTAN, et de mieux informer le public des questions liées à l'OTAN.

Les Alliés ont exprimé leur gratitude pour le soutien actif que l'Ukraine apporte à quatre opérations et missions dirigées par l'OTAN : au Kosovo, en Méditerranée dans le cadre de l'opération Active Endeavour, en Afghanistan, et au sein de la Mission OTAN de formation - Iraq (NTM-I). Ils se sont félicités de l'augmentation récente de la contribution de l'Ukraine à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et à la NTM-I. Par ces contributions, l'Ukraine démontre sa détermination à assumer sa part des responsabilités communes en matière de sécurité. Les Alliés se sont réjouis à la perspective de renforcer encore la coopération opérationnelle à l'avenir. Les ministres des pays de l'Alliance ont encouragé l'Ukraine à promouvoir davantage encore la coopération régionale et les relations de bon voisinage.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de la Commission OTAN-Ukraine ont noté avec intérêt que la coopération pratique a été récemment renforcée par la décision prise par l'Ukraine de contribuer à l'initiative franco-britannique relative aux hélicoptères, par son adhésion au programme d'échange de données sur la situation aérienne (ASDE), par son offre de participer à la force de réaction de l'OTAN (NRF), et par son intérêt pour la coopération en matière de cyberdéfense. Ils ont dit attendre avec intérêt la signature d'un échange de lettres facilitant le transit terrestre par le territoire de l'Ukraine d'équipements et d'approvisionnements destinés à la FIAS.

Enfin, ils ont pris note d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan annuel des cibles à atteindre en 2008, ainsi que du plan de travail pour 2009-2010 établi par le Comité militaire et l'Ukraine. Dans ce contexte, les ministres des pays de l'Alliance ont réaffirmé la détermination de l'OTAN à soutenir les efforts de l'Ukraine par des consultations et une coopération pratique.